





Prise de parole des représentants des radios lors de la commission du FSER du 15 octobre 2024

Monsieur le Président,

Monsieur le Chef de bureau des Médias Privés,

Madame la Secrétaire générale,

Chers membres de la commission du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique.

Nous souhaiterions, au nom de l'Union Les Locales rassemblant nos deux organisations représentatives nationales **SNRL et CNRA**, prendre la parole en ouverture de la commission de ce jour.

Nous souhaitons ainsi poser ici la question qui fait le tour de nos radios depuis la présentation du PLF 2025 en fin de semaine dernière : **veut-on la mort des radios associatives ?**

En effet, c'est avec sidération que l'association "Les Locales" et ses organisations représentatives regroupées ont découvert le Projet de Loi de Finances pour 2025. Malgré un budget de la Culture maintenu, le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER) subit une coupe drastique de 30%, soit plus de 10 millions d'euros!

Cette baisse, inscrite dans le cadre du plan d'économies souhaité par le Premier Ministre et le Gouvernement, n'est pas une simple coupe budgétaire, un rabot économique, mais un vrai coup de guillotine. Cette exécution est-elle actée, décidée, voulue et assumée ?

Les radios associatives ne peuvent et ne doivent pas porter le poids des économies imposées à la Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles (DGMIC).

Sur les 12 millions d'euros d'économies demandées, 10,4 millions d'euros seront entièrement supportés par les radios locales associatives, alors que ces dernières ne représentent que 4 % de l'enveloppe budgétaire globale dédiée à la Mission Médias, Livre et Industries Culturelles.

Ce choix interroge sur la priorité accordée à nos radios, qui sont pourtant des piliers essentiels de notre démocratie.

Vous connaissez parfaitement, chers membres de la commission du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique, les radios associatives et leur rôle :

- de lien de proximité avec les citoyens,
- de créatrices de lien social,
- favorisant la diversité des opinions,
- donnant la parole à ceux qui en sont souvent privés,

- relais des acteurs et des élus locaux pour informer les habitants d'une dynamique et du développement de leur territoire.
- Vous connaissez également la forte implication des radios dans les actions d'éducation aux médias, ateliers, actions scolaires, actions dans les quartiers politiques de la ville, sur les territoires ultramarins, dans la ruralité.
- Vous connaissez le rôle culturel et éducatif des radios associatives, leur implication pour la lutte contre les discriminations, pour l'intégration, pour l'environnement et le développement local... autant de critères que nous jugeons ici.

Les conséquences seront sans appel :

- impact direct sur l'emploi, alors même que nous sommes le deuxième employeur du secteur radiophonique,
- impact sur l'action radiophonique pour les territoires,
- Plus largement, c'est l'existence même de nos radios qui est menacée.

Grâce au soutien du FSER, nos radios offrent **une diversité inégalée** de programmes produits à la fois par des professionnels de l'animation, des journalistes et par des bénévoles passionnés. L'exemple d'une radio récemment autorisée en fréquence définitive, que nous avons dans les dossiers d'aujourd'hui, montre la puissance démultipliée qu'apporte le FSER.

Nous appelons donc le Gouvernement à revoir sa position et à rétablir un soutien digne de l'importance des radios associatives pour notre société.

Nous nous sommes interrogés entre représentants et gouvernance de nos représentations nationales si nous restions présents en commission à l'issue de cette déclaration liminaire. Nous avons fait le choix de rester :

- pour respecter notre travail à tous sur les dossiers de cette commission,
- pour respecter les radios associatives que nous défendons, dont beaucoup nous témoignent l'urgence absolue d'obtenir leurs subventions et le déblocage des paiements de la subvention d'exploitation pour des économies de radio en grande difficulté,
- pour affirmer que nous croyons dans le dialogue et dans votre soutien, tous autour de la table, (y compris pour vous Monsieur le représentant du Ministère du Budget) pour donner les moyens de faire vivre la communication sociale de proximité et nos radios si utiles pour le bien vivre ensemble.

Toutefois, notre mobilisation est grandissante :

- la presse en a d'ailleurs fait l'écho,
- nous rassemblons ce soir en assemblée générale toutes les radios associatives qui le souhaitent au-delà de leurs appartenances syndicales,
- de très nombreux contacts sont pris par les radios avec les parlementaires et elles mobilisent très largement leurs auditeurs,
- les présidents de nos organisations rencontreront le cabinet de Madame la Ministre vendredi.

Nous espérons des réponses à la hauteur des inquiétudes de nos radios, de leurs salariés, de leurs bénévoles, de leurs auditeurs, de leurs territoires...

A défaut, la mobilisation ne cessera d'augmenter, car il ne s'agit pas ici d'une réaction à une petite contrainte, mais bien d'une remise en cause de notre existence.

Nous vous remercions de votre écoute et restons ouvert à des échanges sur ces perspectives.

Représentants des radios au Fond de soutien à l'expression radiophonique présents lors de la commission :

Pour la CNRA:

- Patricia PORTEFAIX patricia.blanc3@free.fr
- Guillaume DELORME guillaume.delorme@cnra.eu

Pour le SNRL :

- Michelle LESTELLE milestelle@yahoo.fr
- Yann ARTIGUELONGUE yann.artiguelongue@snrl.fr